

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

huit ans. Ce sont les générations montantes qui devront payer la note et je crois qu'il est inutile de répéter ce que mon chef a déjà dit tout à l'heure et ce que d'autres députés ont dit auparavant, je n'ai pas besoin d'expliquer que la dette nationale a triplé depuis que le premier ministre est au pouvoir.

● (1632)

Le gouvernement veut se désendetter à coups de dépenses. Voilà une recette économique dont je n'avais jamais entendu parler, mais que je vois appliquer sous mes yeux. A un certain moment, je le répète, le gouvernement avait cru qu'il avait assez d'argent pour finir l'année, et maintenant il réclame sept milliards. Après avoir commis une boulette de sept milliards, il lui faut maintenant une petite rallonge. Je me demande s'il faut bien gober cela, mais admettons. Supposons que nous lui donnions sept milliards pour cette année. Mais pourquoi faudrait-il lui donner dix milliards pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1979 au 31 mars 1980, puisqu'il ne sera plus au pouvoir? Les ministériels siègeront alors dans l'opposition. Le gouvernement nous demande un chèque en blanc, un point c'est tout. Je n'ai aucune idée de la façon dont il va dépenser l'argent. Peut-être le total de sept milliards sera-t-il dépensé entre le 1<sup>er</sup> avril 1979 et le jour des élections?

Il faut bien dire que jamais, dans l'histoire du Canada, un gouvernement n'a eu l'audace de se présenter devant la Chambre pour solliciter l'autorisation d'emprunter au cours d'une année ultérieure sans avoir présenté de budget. Je supplie la Chambre d'envisager de façon réaliste la formule intelligente qui consisterait à scinder le bill en deux. Nous pourrions toujours nous occuper de l'argent qu'on nous demande pour cette année, malgré les doutes que cela fait naître. Mais il ne faut absolument pas accorder au gouvernement de chèque en blanc avant l'an prochain, quand nous aurons reçu le budget des dépenses. Je me fiche de savoir si ce sont les libéraux du premier ministre actuel (M. Trudeau), le Nouveau parti démocratique, le parti progressiste conservateur, le parti du Crédit social ou n'importe quel autre qui sont au pouvoir. Il devrait être interdit de demander aux Chambres un chèque en blanc avant que les prévisions de dépenses n'aient été déposées pour l'année financière concernée. Cela ne s'est jamais fait. Aucun Parlement ne devrait tolérer cela.

Cette situation prouve bien l'arrogance du gouvernement. Elle confirme à quel point le Parlement perd la maîtrise des dépenses et de leur total. Actuellement, les crédits sont adoptés à cause d'un article du Règlement qui a été imposé de force par la majorité libérale, en 1968 ou à peu près. Les crédits franchissent d'office l'étape du comité, qu'importe si le vote n'est pas intervenu, ou même qu'il n'y a pas eu de délibérations. Si les crédits ne sont pas examinés à une certaine date, l'adoption est automatique, même si le comité ne les a pas examinés en détail, comme cela est arrivé souvent. L'adoption intervient d'office, ce qui fait qu'il n'y a pas de contrôle sur les dépenses publiques. Le gouvernement sollicite un chèque en blanc pour une année financière à venir, sans qu'un budget ait été déposé. Il est bien évident qu'il prévoit un déficit.

Que se produirait-il si une personne s'adressait à son gérant de banque pour emprunter \$10,000 sans donner la raison de cet emprunt? Je dis \$10,000, car je suis persuadé que le gérant de banque ne voudrait nullement entendre parler de 10 milliards. Nous savons tous ce que le gérant dirait à cette personne. Le Parlement devrait peut-être agir de même que le

gouvernement qui ne veut pas nous dire à quoi servira cette somme de 10 milliards.

La raison de certains déficits et problèmes qui se posent actuellement est la mauvaise gestion du gouvernement peu soucieuse des deniers publics. Je voudrais citer un seul exemple pour tenter d'expliquer la situation. Vers la fin de mai 1978, le gouvernement progressiste conservateur de l'Ontario et celui du Parti québécois au Québec réclamaient conjointement des offres pour une nouvelle ordinatrice destinée aux loteries, un dispositif technologique de jeu. Les libéraux rapaces d'en face accordaient le 19 juin, à la suite de cette requête conjointe, à une société américaine un contrat de 24 millions sans appel d'offres.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les conseillers juridiques de cette société à New-York. Je me suis également entretenu avec les administrateurs et les représentants de cette compagnie du Maryland. Ces messieurs sont des cadres de la filiale canadienne de cette société. Ils m'ont dit que chaque vis, chaque rivet, chaque pièce métallique et chaque fil serait fabriqué et assemblé à leur usine du Maryland. Le gouvernement a dit qu'aucune société canadienne ne pouvait faire le travail, qu'aucune société canadienne ne pouvait assembler ces petits ordinateurs qui vendront automatiquement des billets de loterie de \$1. Je n'en crois rien. Je me suis renseigné et j'ai découvert que le gouvernement avait menti.

Vers le 15 juillet, le gouvernement de l'Ontario a accordé ce contrat à deux sociétés canadiennes. L'une d'elles appartient à 66 p. 100 au gouvernement fédéral et pourtant, ce dernier ne lui a pas accordé le contrat. Cette société, la Consolidated Computing Devices, est située dans l'est d'Ottawa. Cette firme est responsable de la majorité des travaux prévus dans le contrat. L'autre firme, la Digital, est située à environ 14 milles à l'extérieur d'Ottawa. Elle se chargera de la fabrication des ordinateurs qui entrent dans la composition de ces dispositifs. La Consolidated Computing Devices, elle, se chargera d'assembler les divers éléments en un tout. Le gouvernement de l'Ontario a confié tout le travail à deux entreprises situées à moins de 15 milles de la Colline parlementaire et à un prix inférieur à celui qu'a exigé la société américaine. Ce vieux gouvernement avide a déclaré qu'aucune compagnie canadienne ne pouvait faire ce travail, sans même s'informer si c'était vrai.

Les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont tenu deux réunions dans le cadre de ce contrat, l'une à Toronto et l'autre à Montréal. Environ 125 personnes de l'industrie informatique se sont rendues à Toronto et 90 à Montréal pour échanger leurs points de vue, se renseigner davantage et étudier la technologie et la fabrication d'ordinateurs et tout ce que cela comporte. On nous avait raconté des histoires. On pouvait fabriquer ces choses au Canada.

Ensuite, le gouvernement a dévoilé une deuxième batterie. Apparemment, nous devons d'abord, semble-t-il, aller de l'avant sans nous inquiéter de la concurrence. On a dit que ce serait chose faite en novembre. C'est ce que nous espérons. A l'heure actuelle, on s'est précipité sur les machines du gouvernement de l'Ontario. On aurait pu être dans la course il y a une semaine ou dix jours. Ils ont battu le gouvernement fédéral à plates coutures. J'ai entendu dire que le General Instrument accusait un retard de 48 jours dans ses livraisons. C'est la